



Syndicat mixte du
SCOTAM

SOL & SCOT

EN CHEMIN VERS LE ZAN
VIA L'APPROCHE PAYSAGÈRE

- La Conférence des SCoT en Grand Est
- Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine et son Plan Paysages
- Le PLUi de l'Eurométropole de Metz

LA CONFERENCE DES SCoT EN GRAND EST



Vers l'acculturation au ZAN et aux paysages en Grand Est

LA CONFERENCE DES SCoT EN GRAND EST



36 SCoT

2 représentants des territoires hors-SCoT

7EST : l'expertise des agences d'urbanisme

1 groupe de travail sur les données
représentatif des territoires du Grand Est

15 mois de travail intense

+ **de 40** réunions techniques

38 enquêtes qualitatives

1 permanence pédagogique mail, téléphone (EZ-BG)

3 Conférences plénières

2 contributions : Contribution n°1 Contribution n°2

36/38

34/38



Territoires
hors-SCoT



**PROPOSITIONS
DE LA CONFÉRENCE
DES SCoT | PHASE 2**

à l'attention de la Région Grand Est
dans le cadre de la déclinaison
de la loi *Climat & résilience*

> PPT

Interlocuteur privilégié pour la Région instauré par la loi Climat-Résilience

Coordination et animation des échanges et informations entre territoires



La Conférence des SCoT propose une déclinaison en 3 axes s'attachant en premier lieu à la première tranche de 10 ans

AXE 1

CIBLES QUANTITATIVES
Fourchettes d'hectares

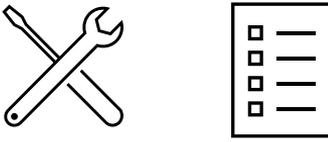


PARTIES DE TERRITOIRES



AXE 2

CIBLES QUALITATIVES
Les outils, méthodes pour respecter les fourchettes



PARTIES DE TERRITOIRES

AXE 3

CIBLES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
Les aides pour mobiliser les outils et méthodes



PARTIES DE TERRITOIRES

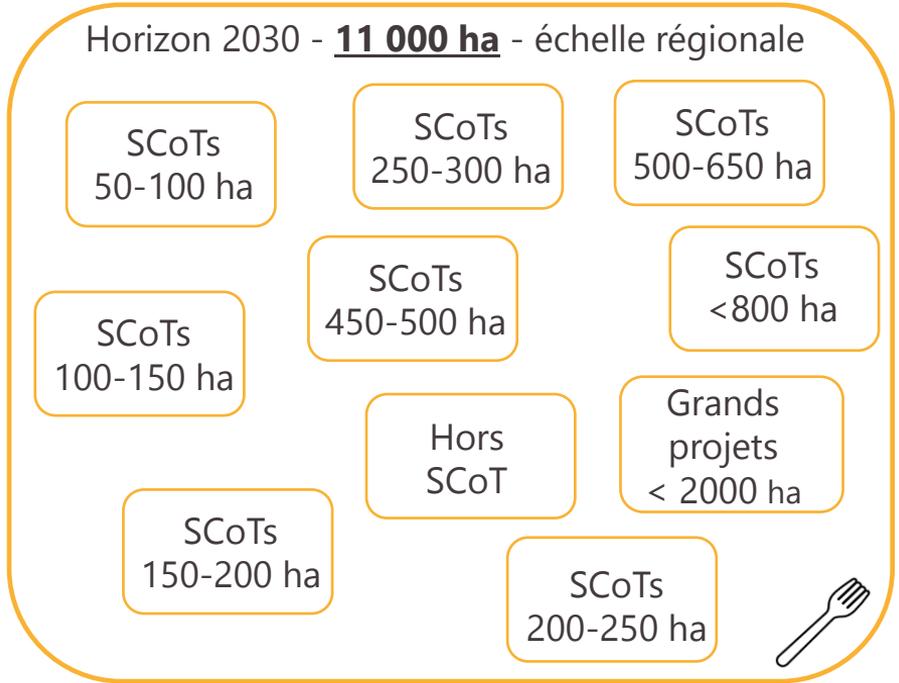
Adaptées aux enjeux
Secteurs urbanisés/non urbanisés
Typologies de territoire
Enjeux thématiques : industrie, agriculture, logistique, réservoir de biodiversité, ENR, etc.)





UNE PROPOSITION DE TERRITORIALISATION EN 3 AXES

✓ AXE 1 : Des fourchettes cibles quantitatives



- Objectifs cibles de 50-100 ha par SCoT : **4 SCoT concernés**
- Objectifs cibles de 100-150 ha par SCoT : **6 SCoT concernés**
- Objectifs cibles de 150-200 ha par SCoT : **13 SCoT concernés**
- Objectifs cibles de 200-250 ha par SCoT : **4 SCoT concernés**
- Objectifs cibles de 250-300 ha par SCoT : **3 SCoT concernés**
- Objectifs cibles de 350-400 ha par SCoT : **1 SCoT concerné**
- Objectifs cibles de 500-600 ha par SCoT : **4 SCoT concernés**
- Objectifs cibles <800 ha : **1 SCoT concerné**

- Territoires hors SCoT : **objectif cible total de 400-500 ha**
- Grands projets : **maximum de 2 000 ha**
- Enveloppe globale régionale : **< à 11 000 ha**

✓ AXE 2 : Mobilisables dans le cadre d'une démarche qualitative

✓ AXE 3 : Accompagnée techniquement, financièrement, en matière de méthodologie et d'ingénierie

InterSCoT Grand Est



- ✓ **Composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols.**
- ✓ **Déclinaison loi, rédaction SRADDET, etc.**



Syndicat mixte du
SCOTAM



PAYSAGE

ENVIRONNEMENT

Ressources, Biodiversité,
Risques, Eau
Climat, Air & Energie

ACTIVITÉS

Foncier économique
Implantations
commerciales
Tourisme & culture
Activités agricoles &
forestières

CADRE DE VIE

Qualité urbaine
Patrimoine
Maîtrise de
l'étalement urbain
Formes urbaines
Densité
Entrées de villes

HABITAT

Mixité
Diversification de l'offre
de logements
Services & Équipements

DÉPLACEMENTS

Transports collectifs
Modes doux
Infrastructures
Intermodalité

SCoTAM



A-MÉNAGER LE SOCLE ENVIRONNEMENTAL POUR VIVRE ET RAYONNER DURABLEMENT

SOMMAIRE

- **Le SCoTAM : un territoire, une structure, un projet**
- **La sobriété foncière et la désartificialisation dans nos documents socles**
- **La sobriété foncière et la désartificialisation dans nos activités règlementaires et dans nos actions pédagogiques : la déclinaison au sein des intercommunalités et des communes**



LE SCOTAM : UN TERRITOIRE, UNE STRUCTURE, UN PROJET



- **2 approches complémentaires :**
 - > réglementaire & pédagogique
- **2 grands types d'objectifs :**
 - > qualitatif & quantitatif
- **2 documents socles :**
 - > le dossier de SCoT & le Plan Paysages (PP)
- **2 armatures piliers du projet :**
 - > l'armature urbaine et l'armature écologique
- **1 démarche transversale :**
 - > la stratégie paysagère

7 Intercommunalités
224 communes
415 000 habitants
1762 km²
sur 2 départements

1 Syndicat mixte
1 Président
6 Vice-Présidents
53 Délégués
6 Agents (5 ETP)

SCoTAM I approuvé le 20 novembre 2014

18 SCoTAM II approuvé le 1er juin 2021

AMBITIONS DU PROJET DE SCOTAM

SE POSITIONNER EN TERRE D'ACCUEIL POUR LES HOMMES, LES ENTREPRISES ET LA NATURE

... EN S'APPUYANT SUR LES POTENTIALITÉS ET LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DU SCOTAM ET DE SES INTERCOMMUNALITÉS _____

... EN INTÉGRANT LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES _____

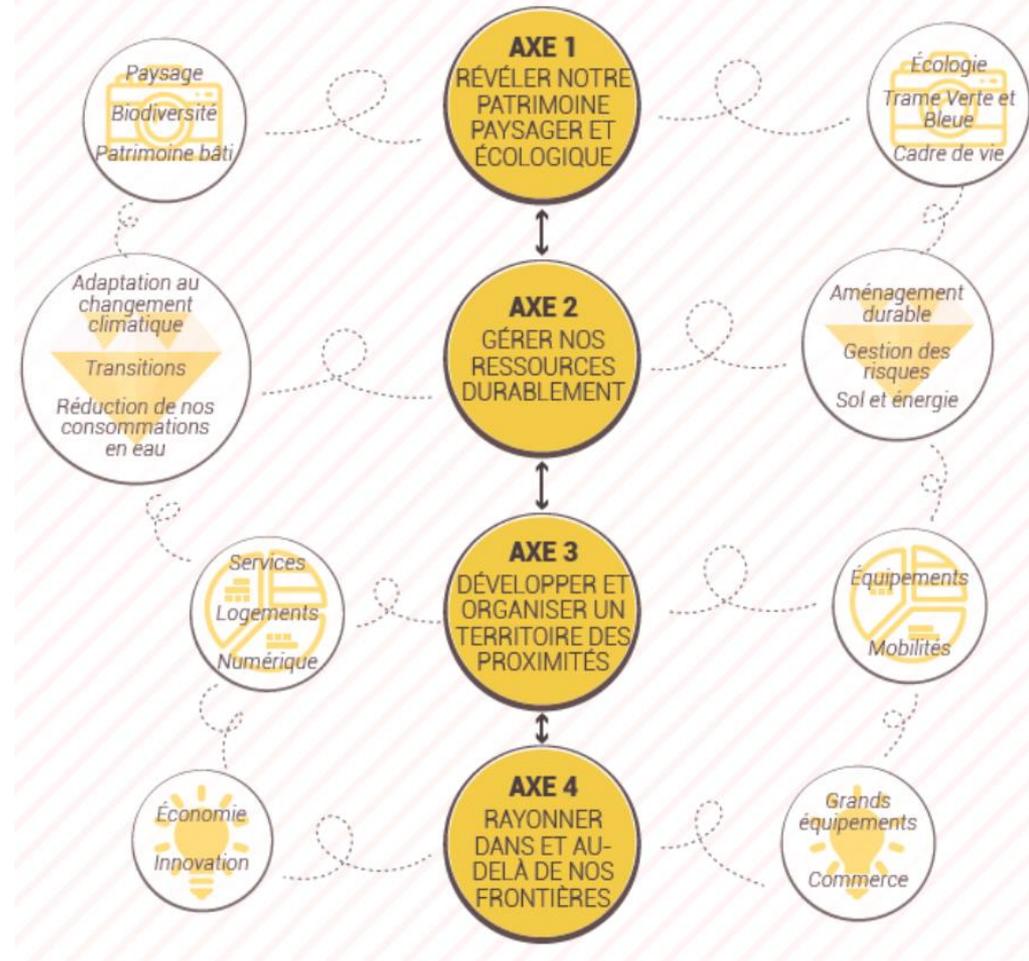
... AU TRAVERS DE 4 AXES DE PROJET _____

... VIA UNE ENTRÉE PAYSAGÈRE QUI FÉDÈRE L'AMBITION ET L'ENSEMBLE DES ENJEUX _____

UN PROJET DE TERRITOIRE EN 4 AXES

Du socle local au rayonnement international

Placer la qualité et la santé
- du territoire, des êtres
humains, des entreprises -
au cœur du projet



MAINTENIR LES EFFORTS DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ESPACE SUPÉRIEURE À 50 % _____

Le foncier, l'espace, est une ressource limitée, non renouvelable, localement rare. L'artificialisation des sols est difficilement réversible. Les collectivités doivent s'engager pour une utilisation économe, ce qui nécessite de changer de modèle de développement urbain. La préservation de sols de qualité est intimement liée aux enjeux de santé publique, de production agricole et de gestion des risques.

Les besoins nécessaires au développement du territoire doivent permettre de soutenir l'ambition démographique et les perspectives d'évolution de l'emploi. Il s'agit de trouver un équilibre en recherchant l'efficacité foncière :

- En déterminant, au plus juste, les besoins nécessaires au développement du territoire ;
- En mobilisant les possibilités de construire à l'intérieur de l'enveloppe urbaine des villes et des villages, avant d'envisager l'extension urbaine ;
- En favorisant la reconversion d'anciens sites artificialisés (friches militaires, industrielles, artisanales, commerciales, hospitalières, urbaines) ;
- En encourageant les formes urbaines moins consommatrices d'espace ;
- En remettant sur le marché les bâtiments vacants (résidentiel, d'activité, etc.).

EXTRAITS PADD

qualité des sols

ressources du sol

cycle du sol

la faune et à la flore vivant dans le sol, sur le sol

maintenir
des sols
vivants

Penser les aménagements à partir des paysages,
de la place dédiée au végétal et à l'eau

cycle de l'eau

En réintégrant la nature au cœur des quartiers, des
villes, des villages et des projets aménagements.

En préservant des zones de calmes, des
espaces de nature en ville (filtration des
polluants, régulations des crues, atténuation des
périodes de sécheresse, maintien des sols, etc.)

En redonnant une place de choix à
l'arbre, tant en milieu urbain qu'agricole

En définissant des objectifs de qualité paysagère
combinant préservation patrimoniale, démolition, retour à
la nature, requalification urbaine, connexions paysagères

En respectant les cours d'eau

obstacles à l'écoulement des eaux

En valorisant la place et le chemin de l'eau
sur l'ensemble du territoire

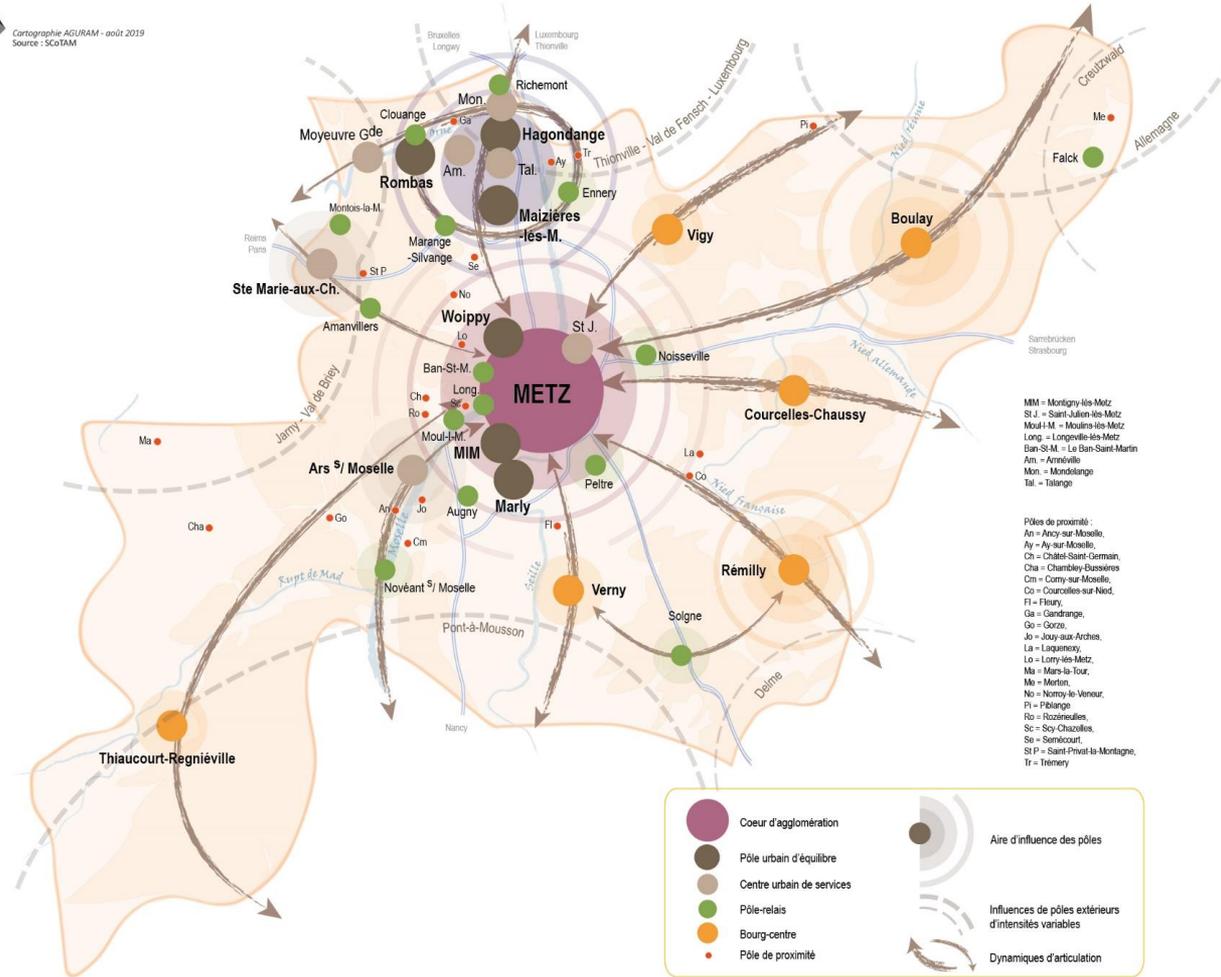
En concevant des projets urbains réversibles,
perméables à l'eau, donnant une large place au vivant



L'ARMATURE URBAINE DU SCOTAM



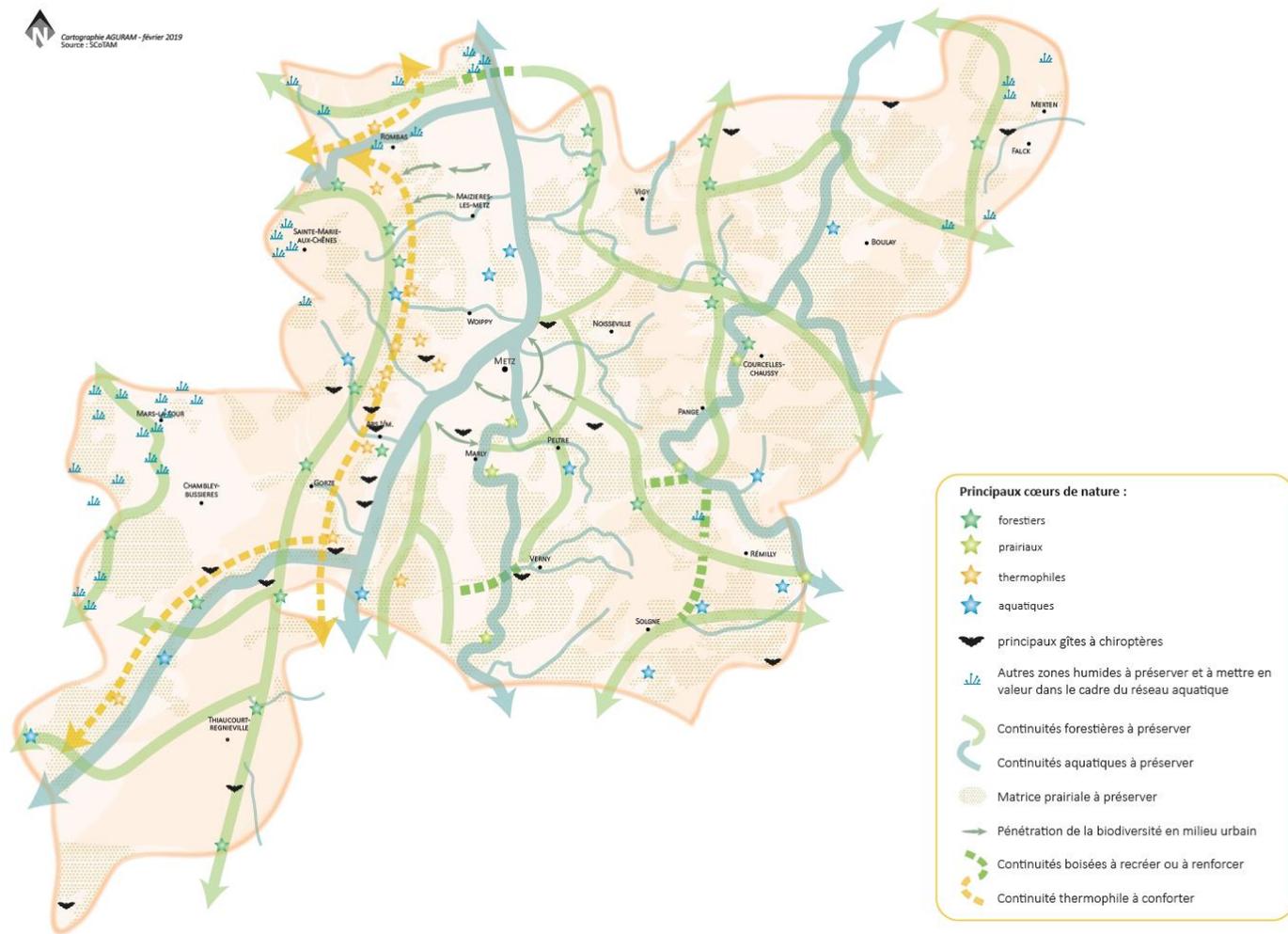
Cartographie AGURAM - août 2019
Source : SCOTAM



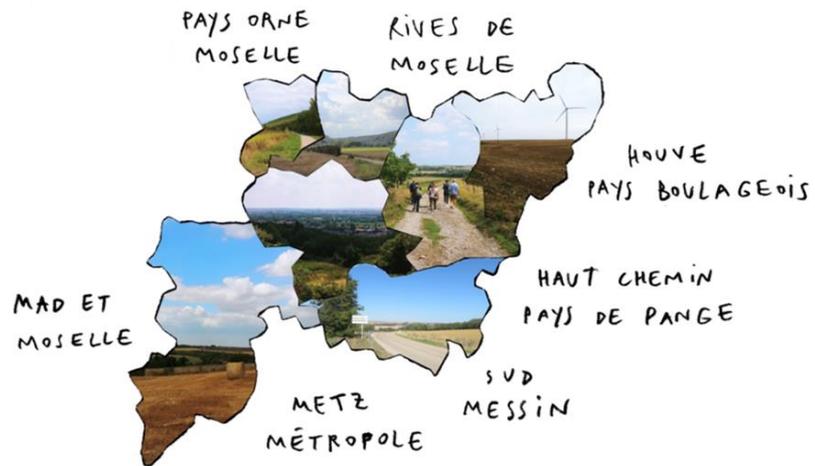
L'ARMATURE ÉCOLOGIQUE DU SCOTAM



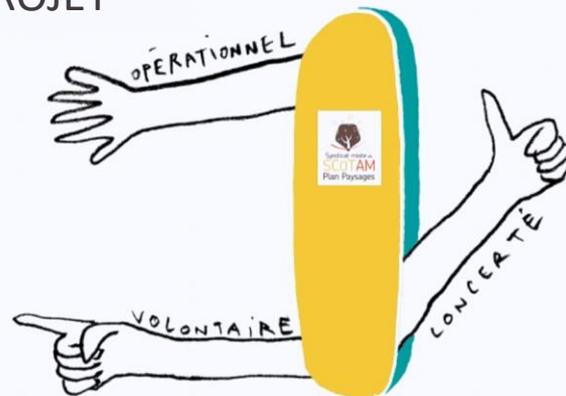
Cartographie AGURAM - février 2019
Source : SCOTAM



STRATEGIE PAYSAGERE TRANSVERSALE



UN PROJET



DES OBJECTIFS QUALITATIFS

Déployer une méthode multi-leviers

Mobiliser des outils complémentaires

Placer la pédagogie et l'expérimentation
au cœur du projet



Pour développer le territoire en économisant le foncier et en préservant la qualité des sols :

- en s'appuyant sur l'**armature urbaine**
- en préservant et en restaurant l'**armature écologique**
- en développant et en mettant en œuvre une **stratégie paysagère**
- en gérant durablement les **ressources** et anticipant les **risques**
- en reconvertissant les **friches**
- en concevant des formes d'**habitats diversifiées**
- en articulant **mobilité et urbanisme**
- en calibrant l'accueil des **activités économiques**
- en maîtrisant la valorisation du **potentiel touristique**

DES OBJECTIFS QUANTITATIFS

Grandes perspectives chiffrées sur la période 2015-2032

 **+ 22 000** habitants

 **+ 20 000** emplois

 **-50 %** de consommation foncière

 **+ 32 460** logements



POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS

Le DOO structuré en 11 sections reflétant la démarche progressive du projet : de l'analyse du socle local vers la conception de projets d'aménagement et de rayonnement.

Section 1 : Armature urbaine et organisation de l'espace	4
Section 2 : Armature écologique	14
Section 3 : Stratégie paysagère	38
Section 4 : Gestion durable des ressources	50
Section 5 : Prévention des risques	60
Section 6 : Économie du foncier, politique foncière et aménagement stratégique	68
Section 7 : Politique de l'habitat	80
Section 8 : Organisation des mobilités	88
Section 9 : Évolution des infrastructures de transport	100
Section 10 : Accueil des activités économiques	106
Section 11 : Développement touristique et valorisation du patrimoine culturel	116

20 Cibles liées aux études TVB

1/ Conserver la trame verte et bleue existante

Cible 2.1 : Préserver les continuités forestières

Cible 2.2 : Maintenir la qualité et la diversité biologique des grands massifs forestiers

Cible 2.3 : Conserver l'intégrité des petits espaces boisés

Cible 2.4 : Assurer la gestion de l'occupation des sols au niveau des lisières

Cible 2.5 : Limiter la disparition des prairies et la constitution de nouvelles ruptures dans la matrice prairiale

Cible 2.6 : Préserver les vergers périurbains

Cible 2.7 : Préserver et gérer les milieux thermophiles ouverts de manière à maintenir leurs intérêts écologiques

Cible 2.8 : Conserver les continuités aquatiques et la qualité des lits des cours d'eau

Cible 2.9 : Préserver les zones humides et leurs pourtours

Cible 2.10 : Prévenir l'apparition de ruptures biologiques

Cible 2.11 : Favoriser la nature en ville et la pénétration de la biodiversité en milieu urbain et périurbain

2/ Effacer les ruptures physiques et mettre en réseau les cœurs de nature isolés

Cible 2.12 : Reconnecter les espaces forestiers et renforcer les trames boisées

Cible 2.13 : Supprimer les ruptures liées aux infrastructures terrestres au niveau des corridors forestiers

Cible 2.14 : Atténuer les discontinuités dues à l'urbanisation

Cible 2.15 : Conforter le continuum des espaces thermophiles ouverts

Cible 2.16 : Réduire les obstacles sur les cours d'eau

Cible 2.17 : Renforcer le maillage de zones humides et reconstituer les réseaux aquatiques

3/ Coupler les enjeux de valorisation paysagère avec ceux de préservation de la biodiversité et de la santé

Cible 2.18 : Définir des objectifs d'aménagements mutualisant qualité paysagère, maintien du vivant et réduction des risques naturels

Cible 2.19 : Aménager des cheminements piétons-vélo pédagogiques associant pratiques sportives, découverte de la biodiversité et lecture du paysage

Cible 2.20 : Partager la connaissance et les expériences

4/ Armature écologique du territoire, document graphique

14 Cibles

liées au
Plan

Paysages

1/ L'insertion des projets dans leur site et leur environnement

Cible 3.1 : Diagnostiquer le paysage pour mieux aménager

Cible 3.2 : S'appuyer sur les composantes paysagères locales pour déterminer les caractéristiques des projets urbains

Cible 3.3 : Développer la qualité des entrées et traversées de villes et de villages

Cible 3.4 : Prévoir les transitions entre espaces urbanisés et espaces agricoles, naturels et forestiers

2/ La qualité paysagère dans les opérations d'aménagement

Cible 3.5 : Concevoir des projets urbains perméables à l'eau et donnant une large place au vivant

Cible 3.6 : Intégrer le patrimoine local dans les projets d'aménagement

Cible 3.7 : Développer des espaces publics multifonctionnels

Cible 3.8 : Soigner les activités économiques à fort impact visuel

3/ Les paysages au service des transitions

Cible 3.9 : Associer urbanisme réversible, biodiversité et changement climatique

Cible 3.10 : Maîtriser les îlots de chaleur urbains et la densification

Cible 3.11 : Diversifier les sources d'énergie en veillant à leur intégration paysagère

4/ Mettre en scène et en récit l'important patrimoine paysager du territoire

Cible 3.12 : Préserver la diversité paysagère

Cible 3.13 : Valoriser le patrimoine paysager emblématique

Cible 3.14 : Raconter et faire connaître les paysages

EXEMPLES

4 cibles **spécifiques** à l'eau complémentaires aux cibles TVB et Paysages

1/ Modérer et optimiser l'usage de l'eau

Cible 4.1 : Gérer l'eau potable de manière économe

Cible 4.2 : Gérer les eaux pluviales en tant que ressources à part entière et limiter les risques d'inondations en aval

Cible 4.3 : Valoriser l'eau comme élément d'aménité et support d'activités de loisirs

Cible 4.4 : Gérer efficacement les eaux usées

EXTRAITS DOO

Rationaliser la production et la distribution d'eau en favorisant l'interconnexion et le bouclage des réseaux ;

Développer les infrastructures agro-écologiques permettant de filtrer et de ralentir l'écoulement des eaux.

Tenir compte de la capacité des réseaux à subvenir aux besoins en eau à long terme, sur le plan quantitatif et qualitatif, lors de projet d'ouverture à l'urbanisation ;

Les projets économiques veillent à une maîtrise du besoin en eau en développant des pratiques et processus économes en eau

Gestion des eaux pluviales à la source

Préserver les espaces à vocation d'expansion des crues et les espaces nécessaires au bon fonctionnement des cours d'eau

EXTRAITS DOO

capacités d'auto-épuration des sols

renaturation des sols

aménagements pour la faune
et la flore au sol, en hauteur,
horizontalement, verticalement

occupation des sols au niveau des lisières

utiliser des revêtements perméables

Infiltration sur site
des eaux pluviales

bâti surélevé préservant la vie du sol

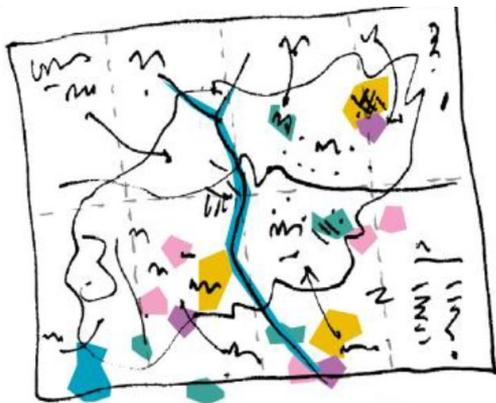
limiter les nouvelles
imperméabilisation de sols

privilégier les installations sans béton sur matériel
démontable, préserver la structure du sol

favoriser la désimperméabilisation

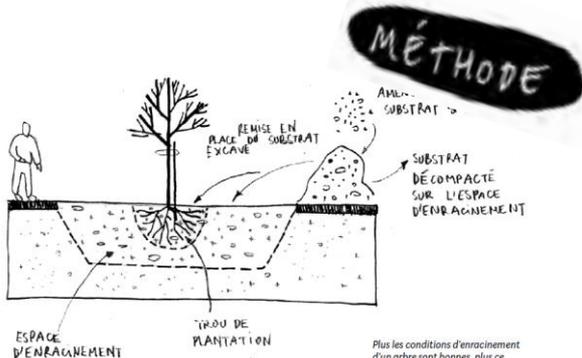
POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS : LA DÉCLINAISON DU PLAN PAYSAGES

LE POSTER DE LA CARTE DES PAYSAGES PERÇUS ET VÉCUS DU SCoTAM



Issu d'une démarche expérimentale :

- Echelle vaste, nombreux acteurs, diversité des paysages
- 1 ambition : développer une culture du paysages
- 3 objectifs : redynamisation de friches, lisibilité du territoire, adaptation aux changements
- Co-construction maîtrise d'ouvrage & maîtrise d'œuvre
- Arpentages de territoire, auditions d'acteurs locaux
- Ateliers thématiques en salle et en extérieur
- Portraits d'EPCI
- Diagnostic paysager > Objectifs de Qualité Paysagère > Programme d'actions
- Traduit dans le dossier de SCoTAM



Plus les conditions d'enracinement d'un arbre sont bonnes, plus ce dernier a des chances de s'épanouir sans causer de dommage aux infrastructures qui l'entourent.

LE KIT NUMÉRIQUE



2 années d'élaboration (juin 2018-juin 2020)
Une mise en œuvre active en cours

Elaboré avec une équipe pluridisciplinaire

omnibus

RoumetGuitel

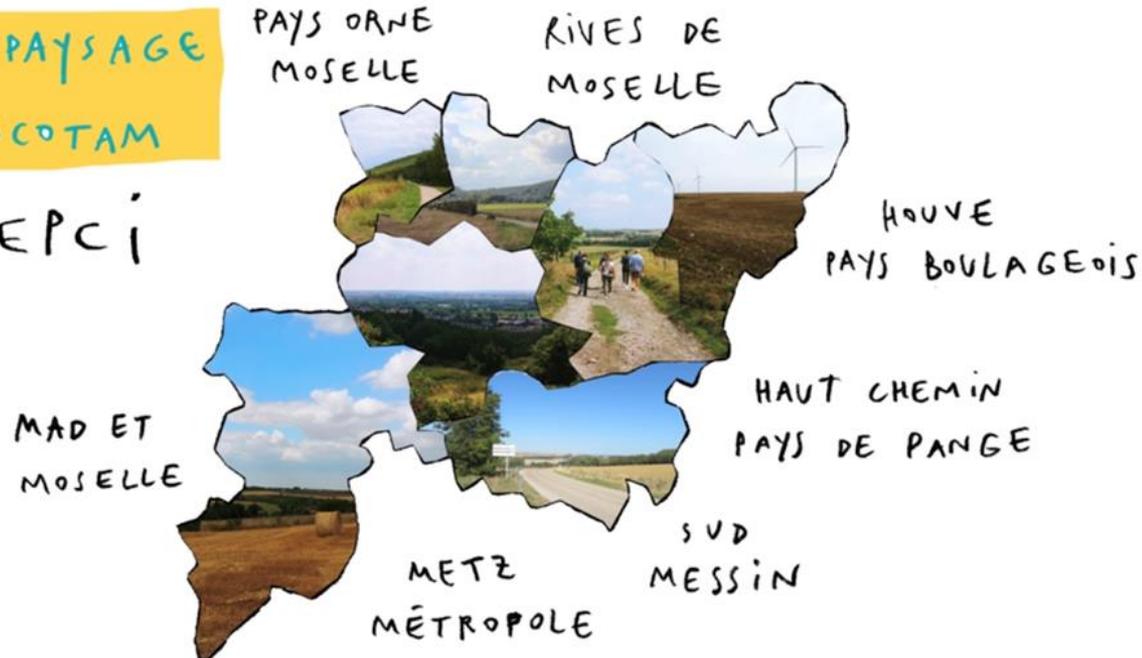
ALPHAVILLE



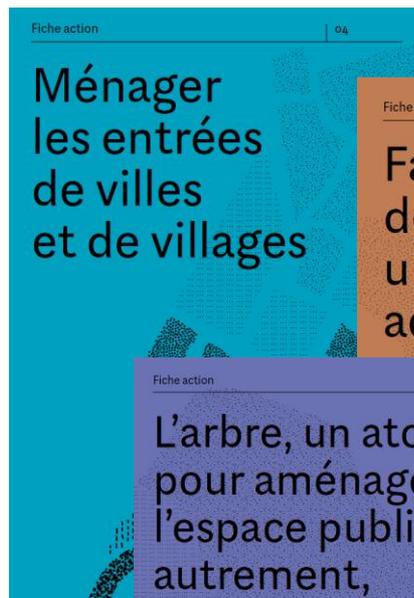
URBANISTES • PAYSAGISTES

PLAN PAYSAGE
DU SCOTAM

7 EPCI



10 fiches-action illustrées





9 pastilles animées

Introduction :



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales



Objectifs de Qualité Paysagère

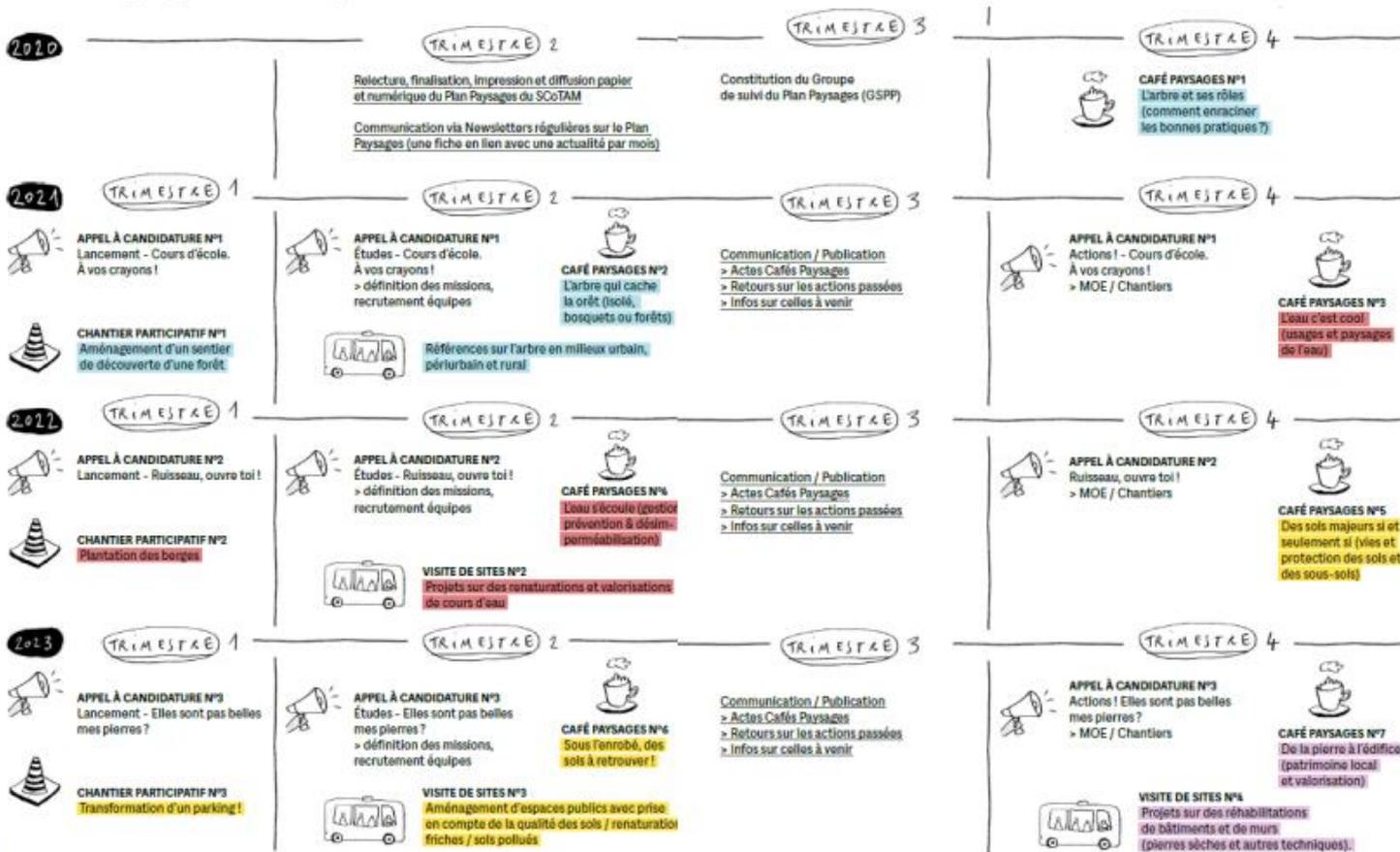


Programme d'actions



Une feuille de route pour amorcer la mise en œuvre concrète

Calendrier prévisionnel : le Plan Paysages entre en piste !



Le recrutement d'une Animatrice Plan Paysages & Réseau TransitionS



Recherche un/une Animateur/trice Plan Paysages & Réseau TransitionS



Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique, créative, investie et polyvalente ? Vous souhaitez vous impliquer dans des actions concrètes en faveur du respect de l'environnement et des paysages ? Ce poste est fait pour vous !

✓ Au sein d'une structure

Le Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCoTAM est un établissement public géré par une assemblée de 60 élus désignés par les 7 intercommunalités membres (Metz Métropole, CC de la Houve Pays Boulageois, CC du Haut Chemin Pays de Plange, CC du Sud Meuse, CC Mad & Moselle, CC du Pays Orne Moselle, CC Rives de Moselle). Il s'appuie sur une équipe administrative et technique composée de 6 agents territoriaux.

✓ Au service d'un projet

Le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine définit les grandes orientations pour aménager et développer le territoire à long terme, tout en préservant les équilibres naturels. Le SCoTAM comprend une certaine d'orientations couvrant un large panel de sujets : habitat, accueil des activités économiques et commerciales, paysages, mobilité, urbanisation et formes urbaines, biodiversité, énergie, activités agricoles et forestières, gestion de l'eau, qualité de l'air, etc. Depuis peu, un Plan Paysages complète la stratégie paysagère du SCoTAM.

✓ Pour la qualité d'un territoire

D'une superficie de 1326 km², le territoire du SCoTAM couvre les 7 intercommunalités membres et intéresse ainsi 225 communes et 411 700 habitants. Situé dans le sillon lorrain, c'est un territoire dynamique à cheval sur 2 départements, proche du Luxembourg et frontalier avec l'Allemagne, accueillant une Métropole en émergence. Il dispose d'une importante richesse paysagère et écologique : 8 unités paysagères, 20% du territoire situé dans le Parc naturel régional de Lorraine, de multiples milieux naturels. C'est un territoire où il fait bon habiter, travailler, se déplacer, se nourrir, se divertir, à l'innéceur, en plein air, etc.

✓ Les Actus du Syndicat mixte : <http://www.scotam.fr>

VOS MISSIONS

- ✓ **Animation des démarches paysages et transitions**
 - Exploiter le diagnostic Plan Paysages
 - S'approprier et faire connaître les Objectifs de Qualité Paysagère
 - Approfondir et mettre en œuvre le Programme d'actions Plan Paysages
 - Organiser et animer les temps de rencontres paysages, transitions
 - Mettre en relation les acteurs et assurer le suivi des démarches paysages, transitions : décisions du Syndicat mixte, politiques supra-SCoT, partenariats, démarches des EPO membres, actions des communes
 - Utiliser les outils de communication et concevoir des supports communicants
- ✓ **Définition et mise en œuvre des orientations du SCoTAM**
 - Participer à la mise en œuvre du SCoTAM : réunions de sensibilisation, conférence, etc.
 - Prendre part aux procédures d'évaluation, de révision, de modification du SCoTAM en matière de paysages et d'énergie
- ✓ **Réalisation des activités nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement**
 - Assurer un suivi administratif des dossiers
 - Contribuer à l'organisation logistique des événements
 - Travailler en transversalité avec d'autres thématiques du SCoTAM et appuyer le chargé de mission urbanisme
 - Effectuer des remplacements ponctuels

LES COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Connaissances de la politique des paysages et de la politique de transition énergétique
- Connaissances en matière de fonctionnement des écosystèmes
- Bonne compréhension des enjeux de développement durable
- Notions en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire
- Forte capacité d'animation
- Structuration et organisation du travail, gestion du temps
- Aptitudes à décliner et enrichir un programme d'actions
- Compétences en gestion des outils de communication et créativité
- Capacité à travailler en équipe, à partager et diffuser l'information
- Respect de l'organisation collective du travail et discrétion
- Respect des consignes et procédures
- Ouverture d'esprit
- Bon relationnel, motivation, rigueur, autonomie, réactivité, force de proposition

LE PROFIL ATTENDU

- Formation : à partir de Bac+3 en paysages, écosystèmes et/ou énergie
- Expérience(s) professionnelle(s) réussie(s) dans un ou plusieurs de ces domaines
- Expérience en matière d'animation

DEPLACEMENTS

Réguliers sur le territoire couvert par le SCoTAM, ponctuels en Région Grand Est, occasionnels en France métropolitaine

INFORMATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT

Emploi permanent, cadre B (fonction technique ou administrative)
Avantages : Régime Indemnitaire attractif, adhésion au CNAIS, participation de l'employeur à la protection complémentaire frais de santé et prévoyance - Poste à pourvoir au 3 août 2020

Envoyer un curriculum vitae et une lettre de motivation par courrier **avant le 12 juin 2020**

à l'attention de **Bernadette Le Moineau**, chef de service du Syndicat mixte de SCOTAM, à l'adresse : bernadette.lemoineau@metzmetropole.fr

Pour toute information complémentaire, contactez le télécabot au 03 87 39 87 03. Les candidats seront auditionnés entre le 15 et le 30 juin 2020.



Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM
Parcours Park - 11 boulevard Solitaire - 57010 Metz
Téléphone : 03 87 39 87 03 - Site Web : www.scotam.fr

Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM
Parcours Park - 11 boulevard Solitaire - 57010 Metz
Téléphone : 03 87 39 87 03 - Site Web : www.scotam.fr

LE SUIVI DES PLUI, PLU, CC, PA, PC, PROJETS

- Visite en commune
- Réunions informelles
- Réunions des Personnes Publiques Associées
- Commissions, Bureaux et Comités du SCoT
- Avis réglementaires du Syndicat mixte



Lecture paysagère

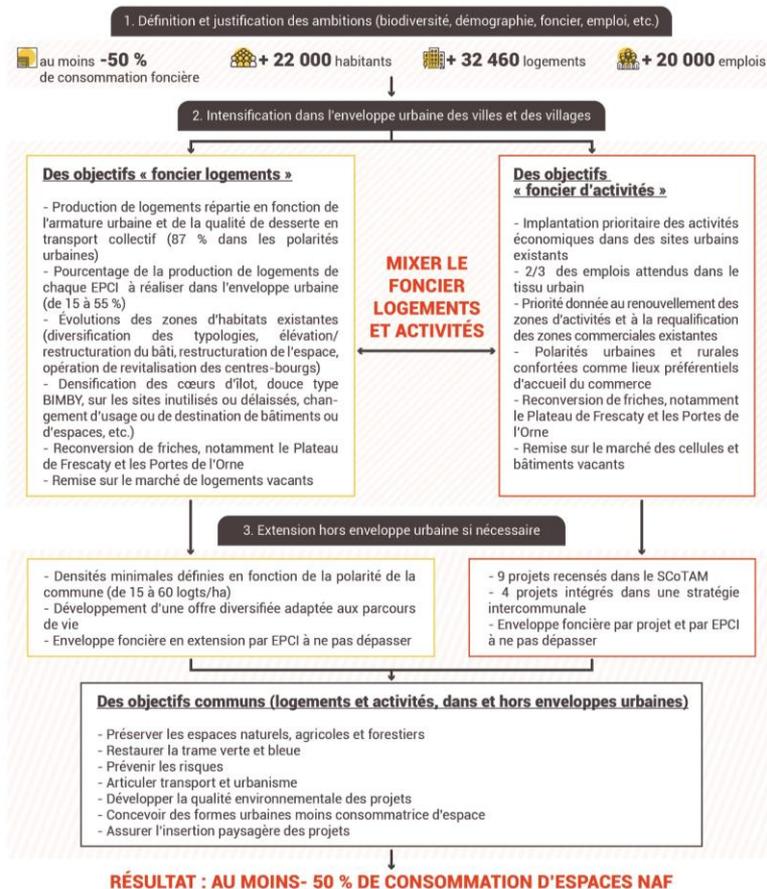
Paysage & démarche d'économie du foncier

Une approche qualitative, complémentaire et indispensable à l'approche quantitative du foncier

LA DÉMARCHE D'ÉCONOMIE DU FONCIER PORTÉE PAR LE PROJET DE SCoTAM

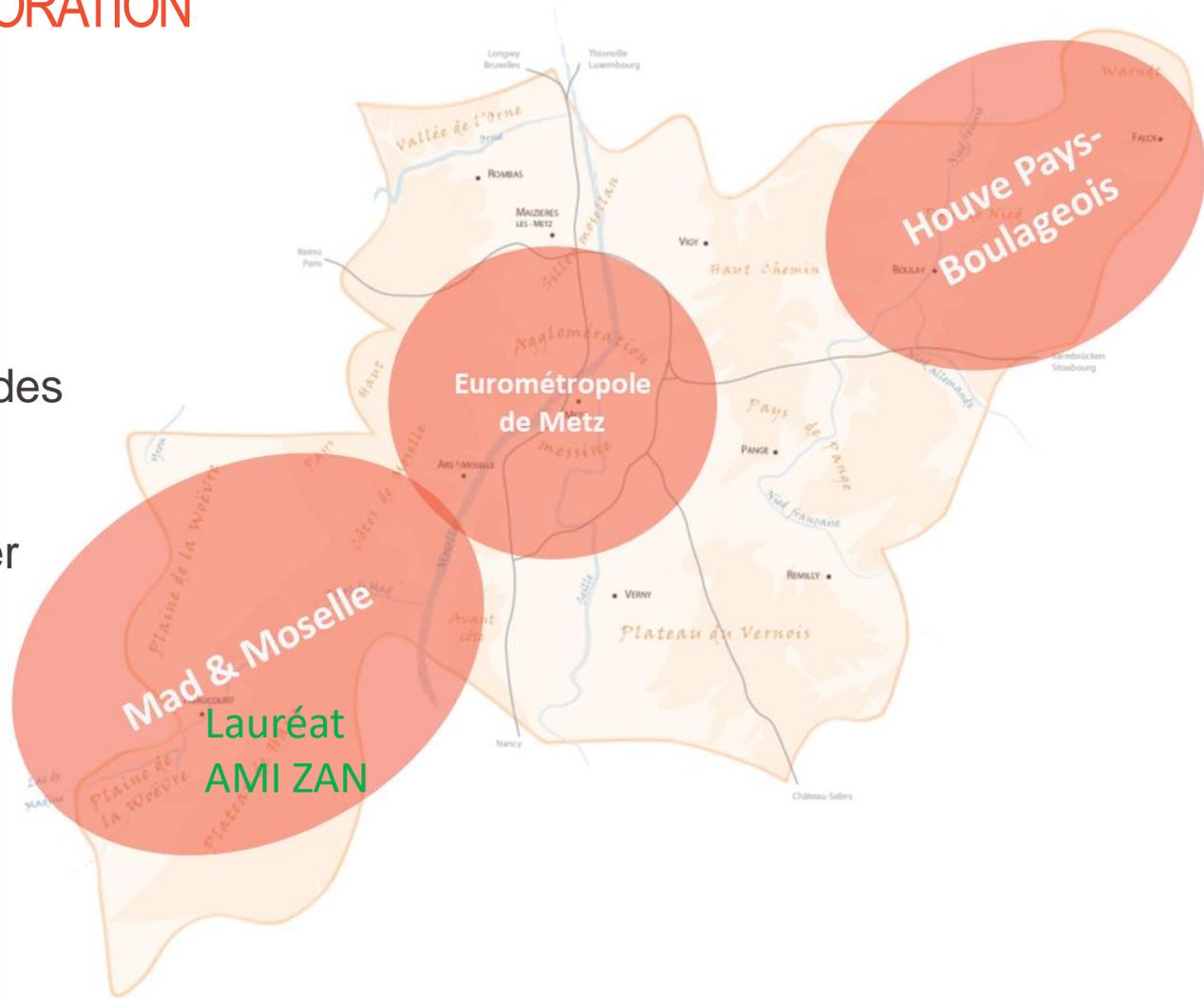
UNE MÉTHODE MULTI-LEVIERS

Développer le territoire en économisant le foncier



3 PLUI EN COURS D'ÉLABORATION

- Un travail pédagogique d'envergure
- Des enjeux communs & des enjeux spécifiques
- Des arbitrages à effectuer



L'EAU ET LES SOLS DANS LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT



Lecture paysagère



Végétalisation de l'espace, infiltration des eaux pluviales, gestion des risques d'inondation, limitation des îlots de chaleur, insertion du bâti, vues, etc.

Opération « Cassons la croûte »

APPEL À PROJET

COURS D'ÉCOLE :
CASSONS LA CROÛTE

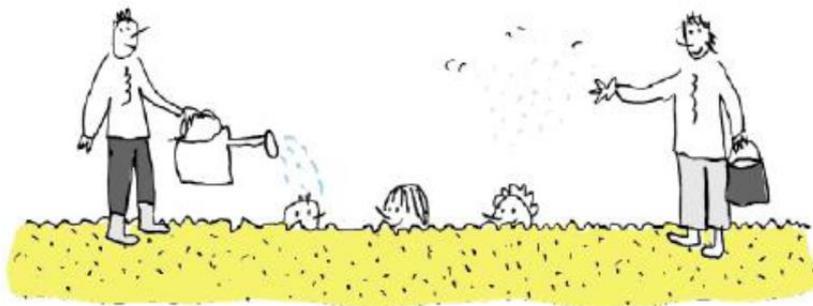
INFORMATIONS



Syndicat Mixte du SCOTAM
Maison de l'Archéologie et du Patrimoine
Rue de la Mouële - 57070 Metz Actipôle
Tél. : 03 57 89 34 44
contact@scotam.fr



*Un projet transversal entre
désimperméabilisation des sols,
sensibilisation à l'environnement
et éducation à la citoyenneté*



Accompagnement
technique et
pédagogique des 4
lauréats

Partenariat avec
l'Agence de l'Eau
Rhin Meuse

Inauguration du projet pilote lauréat de l'AAP « Cassons la croûte » du SCoTAM



Ecole Paul Verlaine Ban-Saint-Martin



02/06/2023

Un nouveau paysage pour la cour

Un nouveau paysage pour la cour

Réalisation : Jean-Michel MAUFFRAY

RENATURER LES SOLS AGRICOLES

Expérimentation de l'agroforesterie avec le lycée agricole de Courcelles-Chaussy

- Convention de partenariat
- Programme « Enseigner à produire autrement »
- Interventions dans les classes
- Programmation de tests au sein des parcelles du lycée



Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

LEGTA • CFA • CFPPA • FERME DES MESNILS

Formez-vous aux métiers de la nature !

1-3 avenue d'Urville
57530 Courcelles-Chaussy

Tél : 03 87 64 00 17
Fax : 03 87 64 15 25

Mél : epl.metz@educagri.fr
www.eplea.metz.educagri.fr

RENATURER LES SOLS AGRICOLES

SCoTAM et CRAGE partenaires dans le cadre du Plan de relance Plantons des haies

- Convention de partenariat
- Animation collective autour du déploiement des haies et de l'arbre champêtre
- Accompagnement administratif, financier et technique des agriculteurs



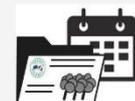
Des conseillers spécialisés sont présents à vos côtés des trois étapes clés



ACCOMPAGNEMENT
à la conception de projet



ACCOMPAGNEMENT
du chantier de plantation



ACCOMPAGNEMENT
administratif



Chantiers participatifs & Café Paysages



Lettre d'information « Paysagez-vous »



S'informer et mettre en oeuvre le Plan Paysages | N°2 - janvier 2021

*"Il en est des paysages comme des hommes :
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"*
Harry Bernard - Écrivain, journaliste, penseur québécois (1898/1979).

L'eau, entre ciel et terre

À la rencontre du cycle de l'eau



Lettre d'information « Paysagez-vous »



S'informer et mettre en oeuvre le Plan Paysages | N°3 - aout 2021

*"Il en est des paysages comme des hommes :
il faut un peu les vivre pour pénétrer leurs secrets"*
Harry Bernard - Écrivain, journaliste, penseur québécois (1898/1979).

Le sol, entre la roche-mère et le grand air

À la rencontre de la pédogenèse



© Florian Lamousse, 2015, *La vie du sol*

Une terre DE BIODIVERSITÉ

Des espèces emblématiques

» chauves-souris, oiseaux, libellules, papillons...

Des milieux encore préservés

» vallée de la Nied, pelouses calcaires...

Terre d'accueil de grands migrateurs

» sites de nidification, couloirs de passage

Une richesse d'habitats

» forêts, prairies, zones humides, cavités...

32% d'espaces naturels

Une forte pression des activités humaines



Enjeux : préservation des continuités écologiques et restauration des espaces dégradés

» la trame verte et bleue, un outil d'aménagement au service de la biodiversité

Un des outils D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE



DES PISTES & RÉFLEXIONS POUR PRÉPARER L'AVENIR :

Déployer la nature en ville pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

Limiter l'imperméabilisation des sols

Penser des bâtiments bioclimatiques

Viser l'autonomie énergétique du territoire et développer le pack des énergies renouvelables

Prévenir les situations de risques (notamment inondations) et ne pas accroître l'urbanisation dans les secteurs à risques

Préserver la ressource en eau potable (protection des captages...) et l'économiser (évolution des pratiques culturelles, des process industriels, séparation des différents usages de l'eau...)

Encourager l'adaptabilité des productions agricoles et forestières

Préserver les fonctionnalités écologiques

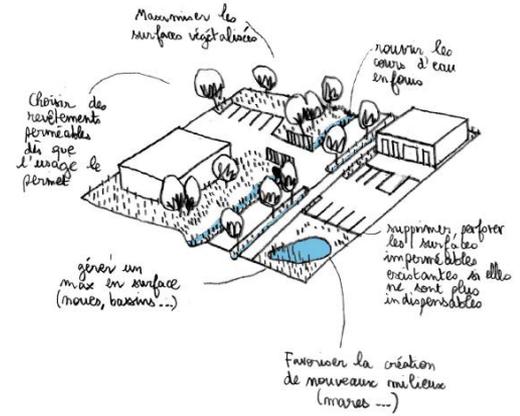
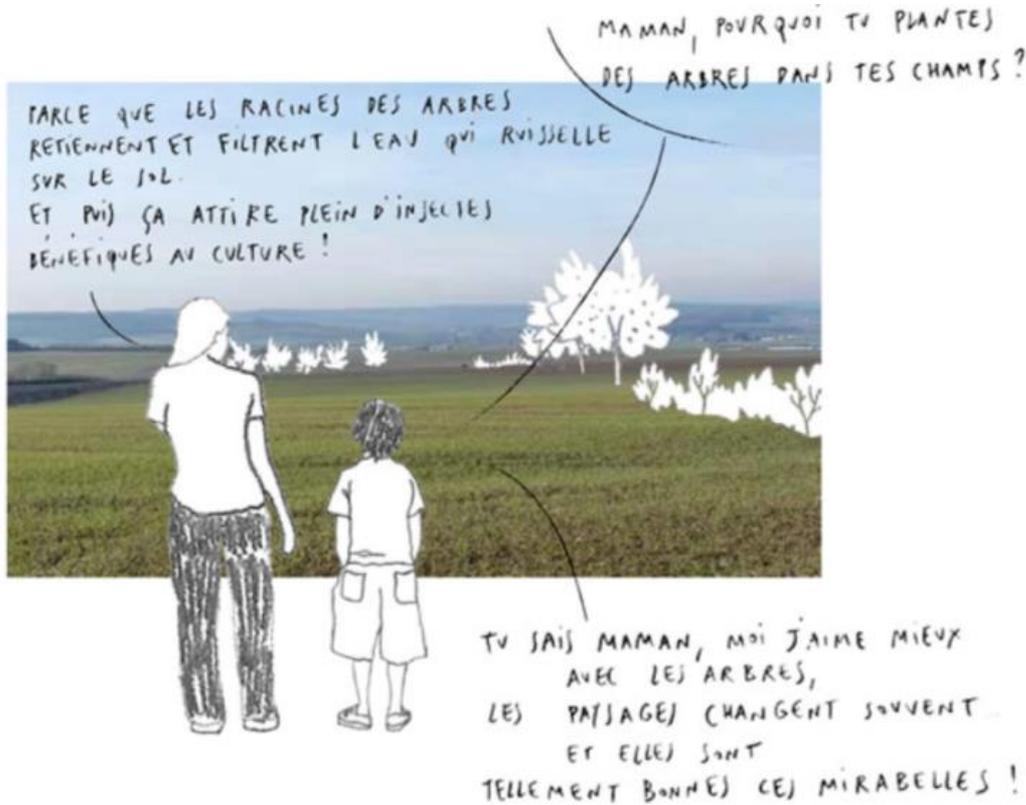
Agir en faveur de la qualité de l'air

Expo'SCoT & Apéro'SCoT

Master Droit de l'urbanisme et de la construction



Conférences



PEPS : Projet Expérimental avec le Public Scolaire



maquette cycle de l'eau

jeu habitants des prairies

croquis de paysage

analyse de cartes

espace arts plastiques

découverte de la station d'épuration

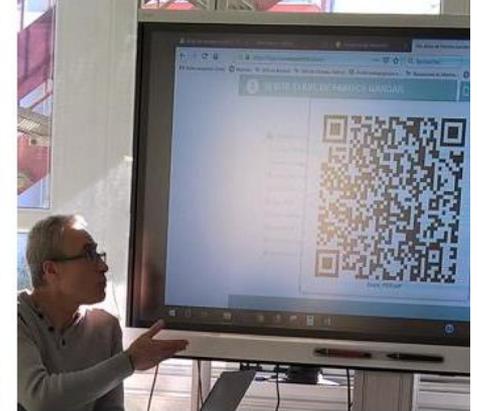
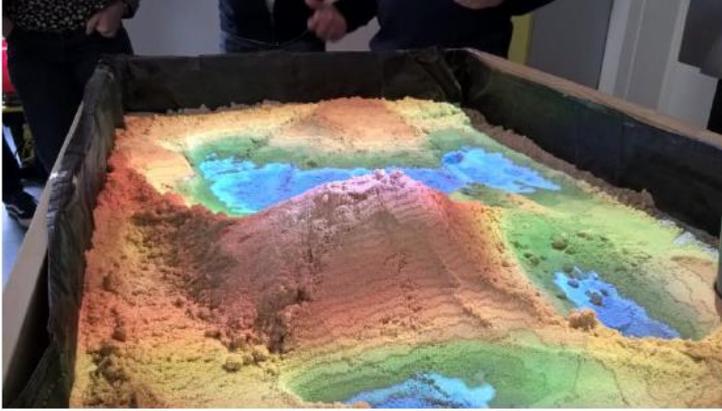
bac à sable en réalité augmentée

écosystème des milieux humides

activités d'orientations



L'eau et les sols à travers le numérique, les maquettes et la cartographie



CAFÉ-PAYSAGE

LA FACE CACHÉE DES SOLS

Mercredi 27 avril 2022
10h-12h30 (en visio)



Construisons-nous un premier socle de connaissances sur les sols !

Intervenants :

Quentin VINCENT - Co-fondateur et Directeur scientifique et technique chez Sol&Co
Chef de projet Ecologie et biodiversité des sols
Anne-Cécile JACQUOT - Paysagiste-conceptrice chez OMNIBUS
François ROUMET - Paysagiste et enseignant à l'ENSP de Versailles

Au programme :

Qu'est-ce qu'un sol ? Comment se constitue-t-il ?

De quoi est-il composé ?

Quels sont les paramètres physiques et chimiques d'un sol ? Quel rôle le sol peut-il jouer face aux changements climatiques ?

Qu'est-ce que la biodiversité d'un sol ? Quels sont les fonctions des organismes vivants du sol ? Quels services nous rendent-ils ?

Comment évaluer la qualité d'un sol ? Quels outils ?

Comment prendre en compte leurs qualités dans les projets ?

Inscrivez-vous [ici](#) !

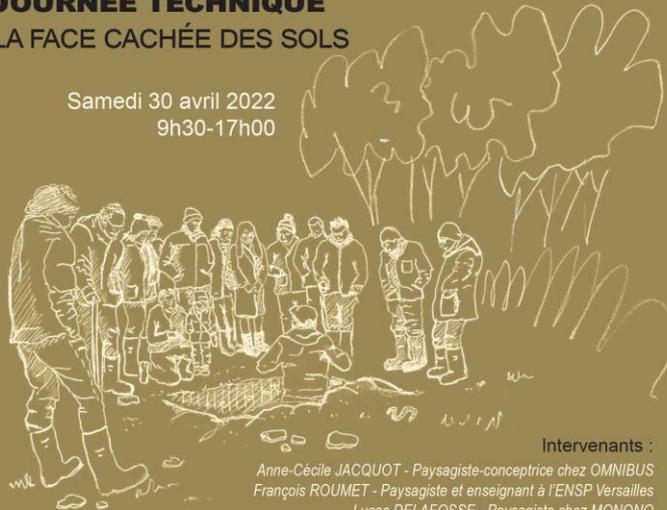
SYNDICAT MIXTE DU SCOTAM
14, rue de la Mouée - 57070 METZ Actipôle - www.scotam.fr
03.57.88.34.44 - contact@scotam.fr



JOURNÉE TECHNIQUE

LA FACE CACHÉE DES SOLS

Samedi 30 avril 2022
9h30-17h00



Intervenants :

Anne-Cécile JACQUOT - Paysagiste-conceptrice chez OMNIBUS
François ROUMET - Paysagiste et enseignant à l'ENSP Versailles
Lucas DELAFOSSE - Paysagiste chez MONONO
Quentin VINCENT - Co-fondateur et chef de projet Ecologie et biodiversité des sols chez Sol&Co

Au programme :

Prenons le temps d'observer les sols, leurs horizons, leurs variations pour en comprendre leur histoire et leurs potentiels !

Au travers d'un circuit aux alentours de Metz, et sur le site du GISFI (Groupement d'intérêt scientifique sur les friches industrielles) d'Homécourt, découvrons les différents types de sols présents sur notre territoire.

Munis de tarières et autres curieux matériels pédologiques, creusons nos sols pour en observer la composition, tester leurs qualités et découvrir leurs potentiels.

Une journée de visite et d'apprentissage pour être à l'écoute des sols et intégrer leur prise en compte dans tous types d'aménagements.

Sols agricoles, urbains, industriels, de coteau, de plateau ou de fond de vallée : comment les protéger et/ou les améliorer pour donner toujours plus de place au vivant !

Départ en bus à 9h30 depuis la patinoire ou la Gare de Metz

Un temps convivial vous est proposé le midi.

OUVERT À TOUS ! Inscription en ligne [à ce lien](#)

SYNDICAT MIXTE DU SCOTAM
14, rue de la Mouée - 57070 METZ Actipôle - www.scotam.fr
03.57.88.34.44 - contact@scotam.fr



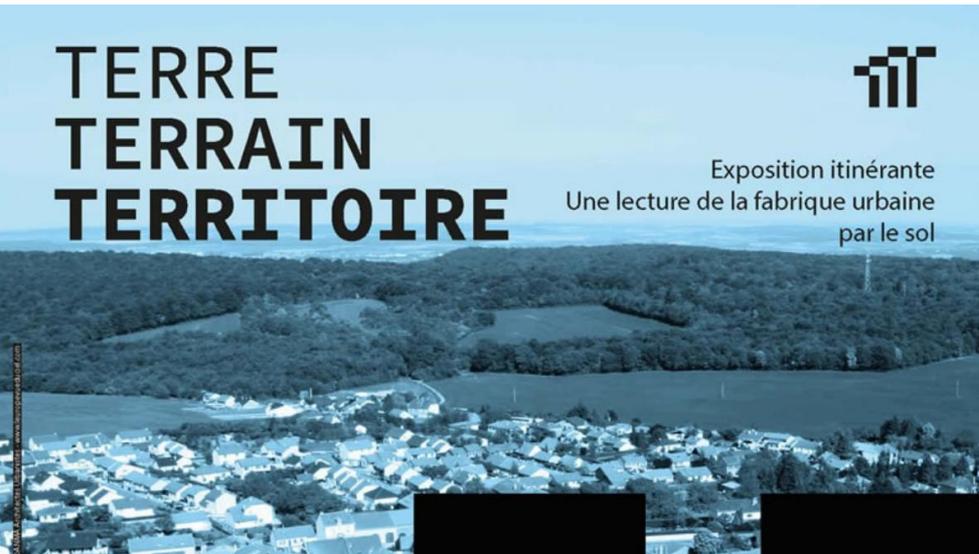


Parlons sol...

...à même le sol

Actualités :

- > Formation sol à l'attention des agents des 7 intercommunalités membres
- > Séminaire ZAN à l'attention des collectivités et des partenaires publics et privés
- > Exposition Terre Terrain Territoire en itinérance SCoTAM du 14 octobre 2023 au 14 avril 2024



>> [Expo TTT - SCoTAM](#)



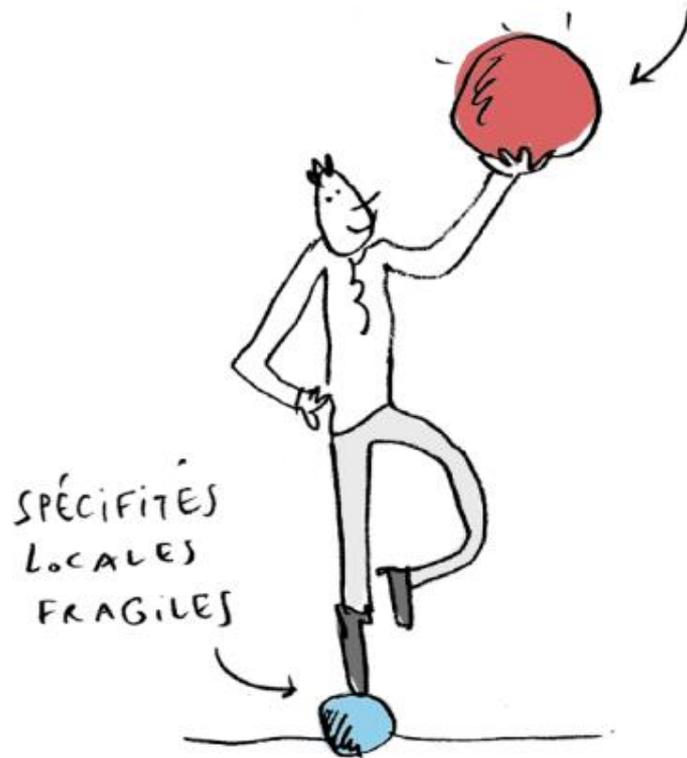
>> [Programme](#)

>> [Inscription](#)

*Pensons et dessinons les paysages du
SCOTAM : agir pour l'identité, l'attractivité
et l'adaptabilité de nos territoires !*



ENJEUX GLOBAUX
CONSÉQUENTS



TRouver LE BON ÉQUILIBRE
C'EST LE NIED POUR TOUT BON PROJET !

Fédération nationale des SCoT

SCoT EN ACTION

Fabriquons
nos territoires

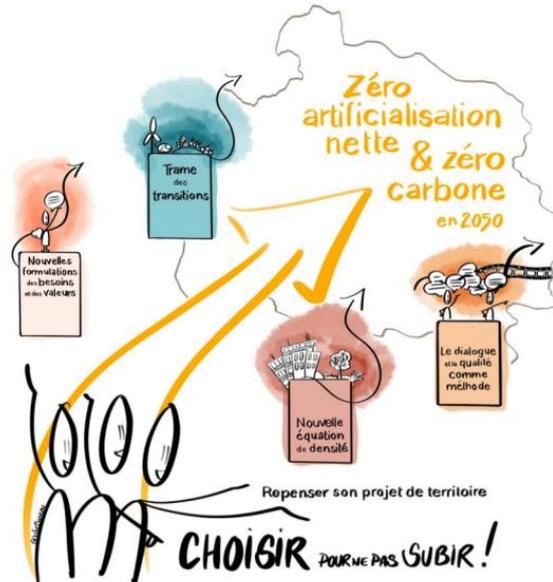
Centre de Ressources sur la mise en œuvre des SCoT



CONTRIBUTION

S'ENGAGER DANS DE NOUVEAUX MODÈLES D'AMÉNAGEMENT

JUIN 2022



AU FIL DE L'ACTUALITÉ

APPEL
D'OFFRES

Appel d'offre - Etude sur la renaturation

1 avril 2021



>> Les actes des Rencontres Nationales des SCoT

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



www.scotam.fr

Paysage - SCoTAM

Contact : Béatrice GILET - Directrice SCoTAM - bgilet@scotam.fr – 03 72 60 61 35

De la stratégie à sa traduction, pour en savoir plus :

- ✓ Plan Paysages [Rétrospective 2014-2021](#)
- ✓ [Livrables et pastilles animées du Plan Paysages](#)
- ✓ Traduction dans le [PADD](#) (page 6 à 11 notamment) et le [DOO](#) (page 38 à 48 et 114 notamment) du SCoT (+page 14 et 30 à 37 pour la remise en bon état des trames).
- ✓ [Lettres d'information, Café-Paysage, chantier participatif](#)
- ✓ [Du CM1 au Master](#)

- ✓ [PostLICassons la croûte BSM](#)
- ✓ [FilmEcoleVerlaine](#)

La stratégie paysagère du SCoTAM au service de la transformation des aménagements

